

Après la crise financière : un retour à l'économie réelle ? ou : La France dans l'économie mondialisée*

PAROLES D'INGÉNIEURS

Les origines de la crise actuelle remontent à deux, voire à quatre décennies : elles sont liées à l'essor des télécommunications et à ses conséquences, à la mondialisation et à la financiarisation insuffisamment régulée de l'économie, aux modifications de la gouvernance des entreprises, à la politique monétaire menée, notamment, par les Etats-Unis et au changement de braquet des pays émergents. Les atouts de la France permettent d'y répondre, à condition : a) de réagir à proportion des moyens mis en œuvre par d'autres grands pays en faveur d'une politique d'offre innovante dans l'industrie et les services, portant notamment sur la croissance verte, l'économie numérique, la santé, l'excellence scientifique et technique et la formation permanente, cela, dans une stratégie renouvelée, b) de poursuivre les réformes structurelles en faveur de la part globale du travail tout au long de la vie, c) d'orienter l'épargne vers les activités productives, d) de mettre en œuvre une politique vigoureuse de maîtrise des dépenses publiques et, e) de parvenir, dans le cadre de débats nationaux, à une vision suffisamment partagée du diagnostic et des objectifs à atteindre afin de sortir par *le haut* des difficultés présentes.

par Grégoire POSTEL-VINAY**

* Les idées avancées dans cet article n'engagent que leur auteur, et non son institution.

** Ingénieur général des mines.

LE PARADOXE FRANÇAIS

La face Nord : un pays qui, ayant été démographiquement très dominant dans l'Europe des Lumières (qui était alors le centre rayonnant du monde), puis ayant été affaibli par pas moins de quatre conflits intra-européens majeurs en l'espace de deux siècles, représente à peine 1 % de la population et 5 % du PIB d'un monde devenu multipolaire. Un pays dont certains des indicateurs économiques et culturels faiblissent sur les deux dernières décennies (commerce extérieur, part de l'industrie dans le PIB, orientation vers les économies les plus dynamiques, bibliométrie des productions scientifiques et des brevets, taux de croissance, endettement et poids des retraites pesant sur sa compétitivité, état de nombre d'universités, confiance en son propre avenir...). Un pays qui lutte contre une situation de l'emploi difficile, des poches de violence, un ascenseur social souvent en panne, un parc de logements à tout le moins améliorable, des hôpitaux sous pression... et dont les effets qu'a sur lui la mondialisation transposent, sur son territoire même, une pression entraînant l'apparition d'inégalités naguère moins tangibles, car concernant des populations géographiquement éloignées les unes des autres.

La face Sud : un pays aujourd'hui en paix pour la plus longue période de son histoire, qui place dix entreprises parmi les 100 premières mondiales, dont les indices de création d'entreprises (auto-entrepreneurs non compris) sont très favorables, dont la démographie est la plus dynamique d'Europe (1), dont des ressortissants sont à la tête d'institutions internationales aussi considérables que la BCE, l'OMC, le FMI (et jusqu'à récemment l'AIE), qui accueille le second flux d'investissements étrangers (2) et le plus grand nombre de touristes au monde, dont l'excellence dans les métiers du luxe et de l'art culinaire est reconnue et que les spécialistes de la douceur et de l'art de vivre placent dans les tous premiers rangs. Un pays dont les émissions de CO₂ par habitant sont les plus faibles de toute l'OCDE, aux côtés de la Norvège, de la Suède et de la Suisse, sans que cela traduise une quelconque pénurie ou le moindre rationnement. Un pays leader dans certains métiers de haute technologie, parfois dans le cadre de partenariats européens (nucléaire, aérospatial) ou porteur de paris à haut risque, mais représentant des enjeux très importants pour l'humanité (comme le projet ITER ou, avec un horizon temporel beaucoup plus rapproché, les véhicules décarbonés). Un pays dont le système de santé est donné en exemple par de nombreux autres. Un pays où la communication *via* Internet et les mobiles explose, où les pôles de compétitivité fourmillent d'innovations et sont vibrants d'activité. Un pays qui s'adapte rapidement aux changements du monde, se projette dans l'avenir et qui, face à l'adversité, reprend une capacité de dialogue et de concertation, comme viennent de le permettre les Etats généraux de l'Industrie ou comme le traduit la

volonté d'une formulation d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation, pour ardu qu'en soit l'exercice. Cela, sans oublier la diaspora française qui accumule succès scientifiques, créativité culturelle et créations d'entreprises en d'autres lieux, et dont certaines des entreprises qu'elle crée, en grandissant, reviennent pour partie au sein de leur patrie d'origine (3). Un pays dont le patrimoine des ménages est estimé entre 10 000 et 12 000 milliards d'euros et dont la dette cumulée (modeste, en comparaison) est de l'ordre de 2 000 milliards d'euros. Un pays, enfin, qui a enregistré jusqu'ici des résultats parmi les meilleurs au monde en termes de résistance au *maelström* de la crise.

Dans ce contexte, comment le pays va-t-il réagir à la crise ? Pour répondre à cette question, Il faut, au préalable :

- comprendre cette crise et interpréter quelques-unes des réponses immédiates qu'y ont apportées les principaux Etats (en effet, sans diagnostic, point de remède possible !)
- mobiliser en vue d'une nouvelle politique d'offre portée par l'innovation (un retour à « l'économie réelle » ?)
- poursuivre les réformes structurelles concernant les questions que la crise n'a pas modifiées et s'efforcer d'améliorer la régulation financière ;
- enfin, gérer le problème nouveau que pose l'envolée des dettes publiques.

LES ORIGINES DE LA CRISE ET LES PREMIÈRES RÉACTIONS POUR Y FAIRE FACE

La crise est fille de quatre phénomènes.

Primo, depuis les années 1970 (et bien davantage encore à partir des années 1990), les technologies de l'information permettent une gestion du capital beaucoup plus concentrée et intermédiée qu'auparavant, tout en poussant à ce que la moyenne des placements de capitaux vise, autant que possible, une rentabilité égale aux meilleurs rendements. Il en résulte, dans les pays de l'OCDE, une pression à l'amélioration des résultats financiers des entreprises, qui n'a été obtenue qu'au prix d'un moindre rythme de l'investissement dans des secteurs porteurs d'avenir et dans l'innova-

(1) En valeur absolue de l'accroissement naturel de la population. La France représente ainsi environ 60 % de l'accroissement naturel des 460 millions d'européens de l'Union européenne à 25 pays. En termes de taux de fécondité, c'est également exact, en supposant que celui de l'Irlande, légèrement plus élevé sur la période 1995-2005, va être affecté par la crise particulièrement intense qui frappe ce pays.

(2) http://www.invest-in-france.org/Medias/Publications/982/Bilan09_FR.pdf

(3) On peut songer à la trajectoire de Business Objects, à l'origine de Croissance Plus ; le créateur d'eBay est un Français d'origine iranienne ; le record mondial des pinces optiques pour la manipulation de nano-objets est détenu (en octobre 2009) par un Français chercheur à Barcelone ; deux Prix Nobel ont récemment récompensé des Français...

tion. Cela, alors même que l'économie est plus que jamais schumpétérienne : près de la moitié des flux commerciaux mondiaux de 2005 n'existaient pas en 1995 et une large part d'entre eux correspond à des produits et à des services entièrement nouveaux.

Secundo, au début des années 1990, cette pression s'est traduite, dans la gouvernance des entreprises, par une opposition entre capitalisme rhénan et capitalisme anglo-saxon. Ce débat a été tranché, notamment à l'OCDE, en faveur des actionnaires. Il en résulte une financiarisation de l'économie et, avec elle, le fait que les économistes se sont beaucoup occupés d'économie financière, devenue déterminante, du moins transitoirement, mais peut-être un peu moins de la structuration d'un tissu économique local... (à l'exception notable de la littérature portant sur les *clusters*).

Tertio, à partir de 1996, on pense assister, aux Etats-Unis, à un changement durable dans les gains de productivité, ceux-ci passant de 1,5 % par an au cours des deux décennies précédentes à 2,5 %, grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Forts de cette perception, les Américains mènent une politique expansionniste. Elle conduira, dans un premier temps, à la bulle Internet, puis, en réaction à cette bulle, à une nouvelle politique expansive portée aux Etats-Unis par des investissements contra-cycliques dans la R&D publique, ainsi que par une politique monétaire de taux bas. Fin 2001, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, affirme devant un parterre de dirigeants qu'on ne saura véritablement pas, avant 2008, ce qu'il en sera des gains de productivité et de leurs conséquences : on a assisté, en effet, à leur tassement à partir de 2005. De cette politique monétaire donnant une illusion de richesse à ceux qui en bénéficient, naîtra la crise des *subprimes* et la crise financière mondiale de 2008-2009.

Quarto, la décennie 1980 avait permis à l'OCDE d'accueillir en son sein, sans trop de heurts, les « nouveaux Dragons » (soit environ 150 millions de personnes), la part prospère de l'humanité approchant ainsi le milliard d'âmes. Mais l'accession de la Chine à l'OMC et le développement des pays émergents, lui aussi considérablement accéléré par Internet et par le développement d'une société de la connaissance qu'aucune frontière ne borne, vont rajouter à ce chiffre, à compter des années 1990, environ un demi milliard de personnes en l'espace d'une seule génération (toute la population des pays émergents n'est pas, et il s'en faut de beaucoup, touchée de la même façon), créant un choc d'une bien plus grande ampleur pour les pays développés, dont l'industrie doit répartir différemment ses chaînes de valeur et ses emplois, en même temps que s'amplifient les questions sur la durabilité de la croissance du fait du caractère non renouvelable de certaines ressources naturelles et de l'effet de serre. De ces divers phénomènes résultent une addiction à l'endettement (aux Etats-Unis d'abord, en Europe ensuite), ainsi que l'accroissement des déficits commerciaux des

Etats-Unis et de l'Union européenne (face aux politiques mercantilistes menées, notamment, par la Chine et l'Allemagne), tandis que l'excédent chinois poursuit, quant à lui, sa croissance impressionnante (atteignant 2 500 milliards de \$ à la fin de 2009).

Cette addiction à l'endettement va être aggravée par le traitement de la crise. Nécessaire pour éviter le spectre d'une déflation et d'un blocage systémique des mécanismes de crédit, celui-ci a conduit, entre la fin 2008 et le début 2010, à doubler (voire, parfois, à tripler) les ratios d'endettement des pays (dettes ramenées au PIB), par la transformation de certaines pertes privées en dettes publiques. Cela, sans même parler de plus petits pays dont les populations sont aujourd'hui les victimes de spéculations bancaires hasardeuses sur leur dette elle-même, enrichissant considérablement les mêmes banques, qui leur prêtent à des taux rendus élevés par le risque qu'ils représentent, tout en se refinançant à des taux quasi nuls, sûres de l'impunité que l'absence de réelle régulation financière mondiale leur a procurée jusqu'ici.

Les réponses à la crise ont une autre caractéristique : la résurgence d'une compétition féroce pour attirer des investissements porteurs d'avenir, déterminants pour se retrouver en situation favorable dans l'après-crise. La Chine se situait déjà dans un scénario de rattrapage rapide en termes de R&D (cf. le tableau 1) ; son plan de relance, d'un montant d'environ 400 G€, en accélère encore le rythme. Celui des Etats-Unis insiste, lui aussi, sur l'innovation, et le discours de Barack Obama de fin septembre 2009 en faveur d'une innovation accompagnée d'objectifs thématiques, renoue avec une pratique, certes tombée dans l'oubli sous l'administration Bush, mais qui avait connu naguère un certain succès... Ce plan a été complété par l'affirmation, en mars 2010, de la volonté américaine d'assurer un *leadership* en matière d'éco-industries.

L'Allemagne n'est pas en reste ; ainsi, le 24 octobre 2009, la Chancelière allemande a plaidé pour le *leadership* technologique de son pays en Europe. Le sommet franco-allemand du 4 février 2010 a, quant à lui, retenu quelques projets communs et esquissé des perspectives européennes. Les perspectives de l'Union européenne, qui a défini son projet à l'horizon de 2020, insistent sur les mêmes priorités (cf. la figure 1).

CETTE MOBILISATION EN FAVEUR D'UN SURCROÎT DE CROISSANCE GRÂCE À L'INNOVATION ET À DES INVESTISSEMENTS (EN PARTICULIER DANS LES ÉCOTECHNOLOGIES, LE NUMÉRIQUE, LA SANTÉ...) MARQUERAIT-ELLE UN RETOUR À L'ÉCONOMIE « RÉELLE » ?

Dans ce contexte, que fait la France ? Déjà avant la crise, elle était sur une trajectoire, visant à localiser

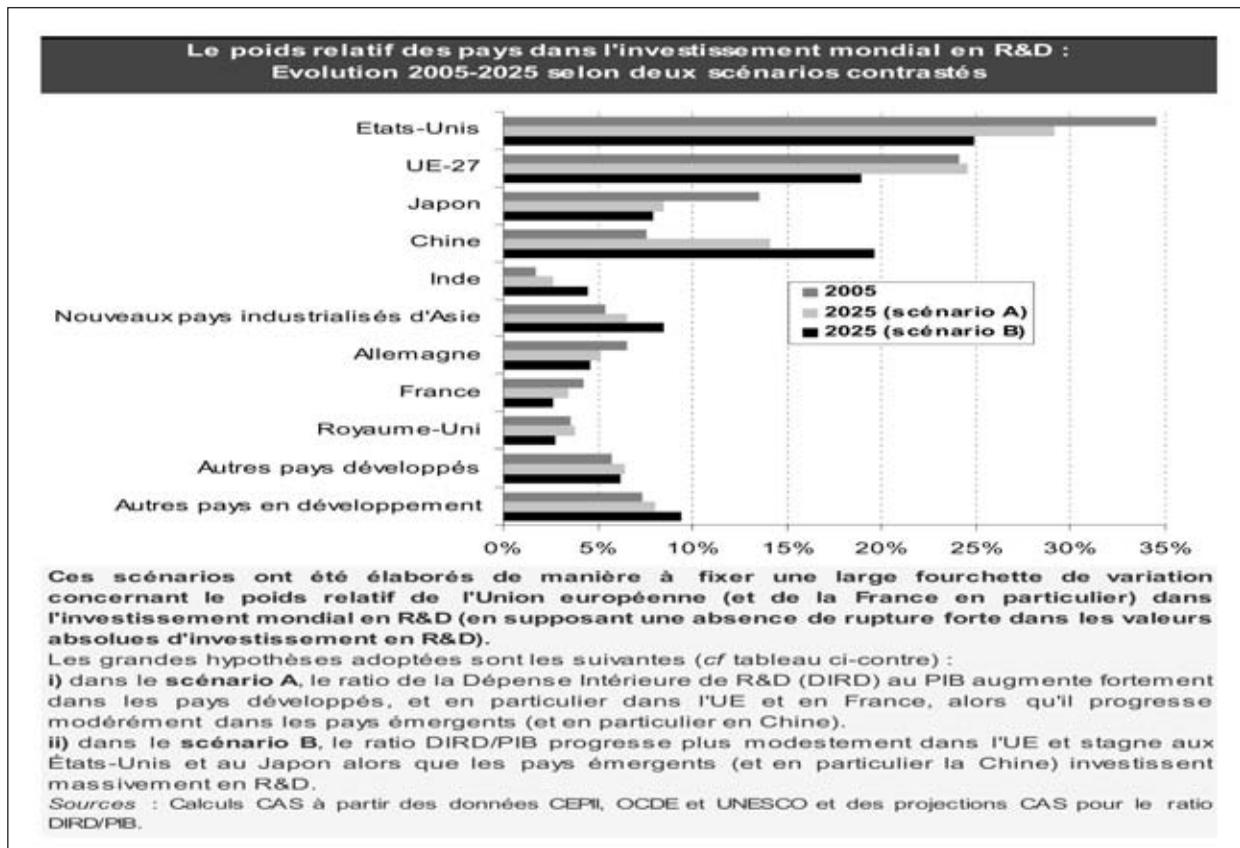


Figure 1 : Prospective mondiale de la R&D à l'horizon 2025.

davantage d'investissements innovants sur son territoire, portée par la politique des pôles de compétitivité, le renforcement du crédit impôt recherche et, plus en amont, par la création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) (cf. la figure 2).

Une fois passée la phase d'adoption de nombreuses mesures d'urgence (4) par le Gouvernement, le Parlement a précisé, fin février 2010, les modalités du grand emprunt (5). Celui-ci entend promouvoir la société de la connaissance, de l'innovation et du développement durable (11 G€ pour la modernisation de l'enseignement supérieur, 8 G€ pour la recherche publique, dont des outils de valorisation et des biotechnologies, 6,5 pour des filières industrielles et les PME, 5 G€ pour les énergies renouvelables et décarbonées, le nucléaire de demain, les transports et l'ur-

(4) http://postel-vinay.net/doc/conf_futuris_010409.ppt

(5) Priorités financées par le grand emprunt national, Présidence de la République, 14 décembre 2009, et Loi de finances rectificative pour 2010, 25 février 2010.
http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=091214dossier_de_presse_Emprunt_national.pdf

(6) Etats généraux de l'Industrie, bilan de la concertation, rapport final, 1er février 2010, et Conclusion des Etats généraux de l'industrie, Présidence de la République, 4 mars 2010.
<http://www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr/>
http://www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr/fileadmin/documents/accueil/EGI_RAPPORT_SYNTHESE_FINAL_020210.pdf
http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=10-03-04Dossier_de_presse_EGI.pdf

banisme durables, la rénovation thermique des bâtiments, enfin, 4,5 G€ pour le numérique). Simultanément, les Etats généraux de l'Industrie (6) (EGI), qui promeuvent la notion de filière, veulent répondre au moins à cinq sortes de préoccupations : créer un consensus national suffisant (l'unanimité étant improbable) permettant de répondre à une urgence nationale en proposant une vision, des objectifs et une stratégie assez largement partagés ; enrayer un déclin industriel qui menace et mettrait hors d'atteinte, s'il se poursuivait, nombre de politiques dans bien des domaines autres qu'industriel ; intégrer la concurrence internationale accrue que nous avons décrite plus haut ; assurer autant que possible un meilleur couplage entre le territoire, les efforts de la Nation en termes de R&D et d'innovation, et la localisation d'activités porteuses d'emplois à valeur ajoutée suffisante pour permettre d'assurer de façon soutenable le niveau de vie de la population, dans un contexte où un nombre croissant d'entreprises sont nomades de par leur nature même ; fournir une contribution française aux perspectives européennes de compétitivité à l'horizon 2020 ; enfin, sanctuariser la partie du moteur de la croissance contribuant à résorber la dette, en raison du contexte budgétaire sans précédent que nous connaissons aujourd'hui.

Ainsi, de façon plus précise (sans rentrer dans le détail des 23 recommandations issues des Etats généraux de l'Industrie, ni dans celui des dispositions du grand emprunt national), trois grands enjeux, au minimum,

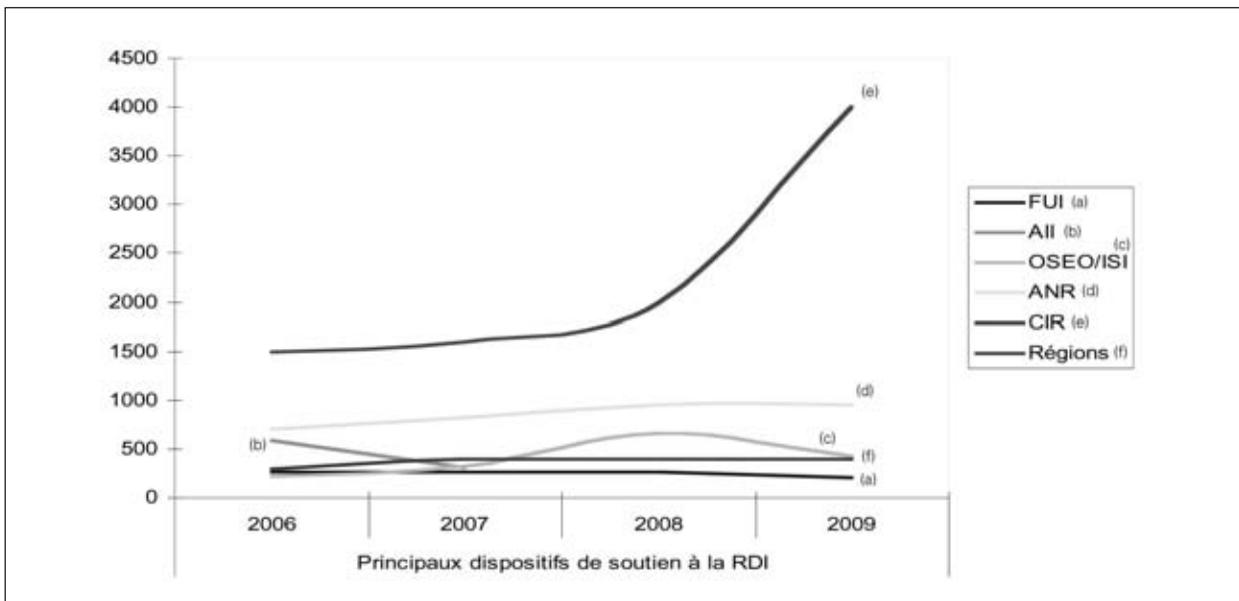


Figure 2 : Evolution de l'effort public français en faveur de la recherche et de l'innovation.

sont traités, qui sont cohérents avec la stratégie nationale de recherche et d'innovation :

- notre commerce extérieur a plongé ; à lui seul, le déficit énergétique dépasse le déficit commercial ; or, à long terme, les prix des hydrocarbures sont à la hausse et l'accès à cette ressource est source de tensions géopolitiques. Accroître notre indépendance énergétique tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, grâce à une offre créant de la valeur et de l'emploi sur le territoire national et dotée d'une capacité exportatrice, est donc une priorité majeure. Elle marque la plus grande inflexion de la politique américaine depuis deux ans et elle fait partie des objectifs structurels de l'Union européenne. Cela explique le volet consacré à la croissance verte dans les EGI, ainsi que les moyens dévolus à ce thème dans le cadre du grand emprunt. Concomitamment, la modification des outils mêmes de mesure de la valeur, prônée par le rapport Fitoussi-Sen-Stiglitz (7), est entreprise ;
- depuis une dizaine d'années, notre productivité est inférieure de près d'un demi-point à celle de l'Allemagne, cela étant lié, d'une part, à une politique de durée du travail atypique par rapport à nos voisins, mais aussi, d'autre part, à un investissement français, encore améliorable, dans les usages des TIC. Cette différence explique, conjointement à une politique plus favorable à la consommation que chez nos voisins et à l'évolution des salaires, la dégradation de notre solde commercial. Une progression accrue vers l'économie numérique est donc une nécessité, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée ;
- les enjeux de la santé sont majeurs, dans une société dont l'espérance de vie s'accroît, et la part du PIB qui leur est consacrée ne peut que croître elle aussi ; il est nécessaire de répondre à ces besoins au moyen d'une offre nationale.

POUR SUIVRE (À UN RYTHME COMPATIBLE AVEC LEUR ACCEPTABILITÉ SOCIALE) LES RÉFORMES STRUCTURELLES CONCERNANT DES QUESTIONS QUE LA CRISE N'A PAS MODIFIÉES

Tenir compte des évolutions de la durée du travail tout au long de la vie au regard de nos principaux compétiteurs, et donc réformer les retraites, tenter de parvenir à une meilleure régulation du secteur financier et à des normes comptables mondiales qui ne faciliteraient pas outrageusement la volatilité, progresser dans la maîtrise de la propriété intellectuelle, devenue majeure dans un monde où l'investissement immatériel dépasse désormais l'investissement matériel, négocier des pratiques commerciales équitables au niveau de l'OMC et dans des accords de libre-échange bilatéraux, améliorer la gouvernance mondiale dans la perspective des G7/G8 et G20 (dont la France assurera la présidence en 2011), orienter l'épargne vers un socle industriel solide (alors même que l'évolution de l'assurance-vie, sous l'impact des règles « Solvabilité II », va dans le sens contraire), disposer de formations d'enseignement supérieur appliquées aux métiers porteurs, cesser de pratiquer (en particulier dans de grandes entreprises publiques) des augmentations de salaires supérieures aux gains de productivité en méconnaissant les résultats des négociations sociales de nos principaux partenaires... restent des priorités, que la crise n'a pas modifiées (8). Si le pragmatisme doit conduire à mener ces réformes à un

(7) Rapport de la commission sur la mesure de la performance et du progrès social Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen, Jean-Paul Fitoussi, septembre 2009
http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf

(8) <http://www.annales.org/ri/2004/mai/postel75-80.pdf> « la France qui ne veut pas tomber ».

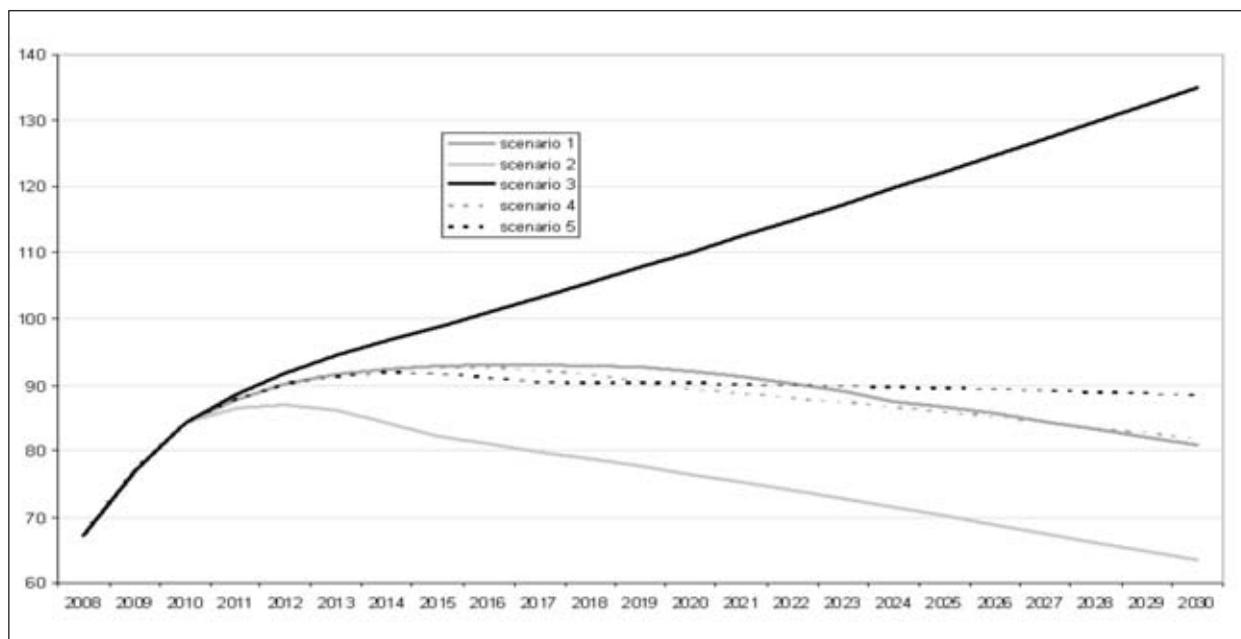


Figure 3 : Evolution de la dette publique française en % du PIB.

rythme socialement acceptable, ce serait une erreur (y compris du point de vue social, à long terme) que de temporiser à l'excès.

L'IMPACT DE LA DETTE PUBLIQUE INDUITE PAR LA CRISE

La dette va peser sur la croissance. D'une part, en raison des instabilités qu'elle provoque dans certains pays de l'Union européenne (le cas emblématique étant celui de la Grèce), d'autre part, – et surtout – de façon interne, par la pression sur les finances publiques. Il faut à tout prix éviter ce scénario décrit dans le rapport sur les perspectives de la dette française à l'horizon 2030 (9), rendu public par le Sénat le 24 février 2010, dans lequel, en l'absence d'une maîtrise suffisante des dépenses, la dette publique pourrait atteindre en fin de période 134,7 % du PIB, et la charge de la dette, 5,7 %, ce qui, à l'évidence, n'est pas soutenable. Le scénario le plus favorable envisagé dans ce rapport conduirait, quant à lui, à une dette de 64,6 % du PIB à ce même horizon (2030) et à une charge de la dette de 2,8 % (voir la figure 3).

Comment réduire la dette ? *A priori*, il y a principalement six voies pour ce faire, qui sont toutes présentes dans les débats publics, même si plusieurs d'entre elles aboutissent à des impasses politiques ou économiques (voire les deux).

L'augmentation de la fiscalité

L'accroissement des impôts pesant sur les entreprises impliquerait la réduction de leur capacité d'investisse-

ment et donc une perte relative de compétitivité. En outre, un des effets de la mondialisation est que les flux d'investissement étranger direct (IED) sur le territoire pèsent de plus en plus lourd dans la part totale des investissements, de la même façon que s'accroissent les flux d'investissements d'origine française vers l'étranger. L'importance de ces flux d'IED a pour conséquence le fait que les filiales industrielles de groupes étrangers emploient, en France, un tiers de l'effectif salarié de l'industrie, soit un peu plus d'un million de personnes, qu'elles contribuent à hauteur de 40 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'industrie, et sont à l'origine de plus du tiers des exportations françaises, car ces implantations industrielles étrangères en France visent, en général, le marché européen tout entier. Provoquer leur fuite, dans un marché caractérisé par une très forte concurrence pour l'attraction de tels investissements, c'est se condamner, à terme, au déclin (10). Certes, la situation actuelle en termes de flux d'investissements ne semble pas mauvaise, mais elle doit être pondérée en distinguant ce qui relève du rachat d'unités existantes de ce qui concerne l'implantation d'activités nouvelles. Plus généralement, le taux d'investissement est passé, en France, de 21 % en 1980 à 18 % au milieu des années 2000, induisant un retard dans les investissements de modernisation. Cela contribue à expliquer le différentiel des gains de productivité de l'économie nationale par rapport à sa voisine allemande. Il en va de même pour l'effort privé de R&D (de 1,3 % du PIB, en France, contre 1,8 % en Allemagne), qui ne traduit pas un moindre investisse-

(9) <http://www.senat.fr/rap/r09-335/r09-335-syn.pdf> et <http://www.senat.fr/rap/r09-335/r09-3351.pdf> (p. 109).

(10) Fontagné et Toubal ; Investissement direct à l'étranger et performance des entreprises, CAE, 2010 http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/CAE89_IDE.pdf

ment entreprise par entreprise, mais un affaiblissement du tissu industriel découlant d'un sous-investissement immatériel, qui explique pour partie le différentiel de compétitivité constaté actuellement entre la France et l'Allemagne. *A contrario*, les dispositions prises en faveur des jeunes entreprises innovantes, des *business angels* et du crédit d'impôt recherche ont eu des effets incontestablement positifs sur le maintien ou l'implantation en France d'investissements porteurs d'avenir. Enfin, la trajectoire suivie par nos voisins en la matière ne laisse guère de marge allant dans le sens de l'alourdissement de la fiscalité des entreprises, dans un contexte de concurrence ouverte pour l'attraction des investissements. La négociation du traité de Lisbonne a, d'ailleurs, clairement montré que les politiques fiscales resteraient plus compétitives que coopératives à horizon prévisible, même si certaines formes de coopération fiscale sont utiles et sont, d'ailleurs, en progression.

En matière d'*imposition des ménages*, l'équilibre peut sans doute être déplacé selon les options politiques (11) retenues, mais sans que l'on puisse en attendre de miracles sur le long terme : la fuite des capitaux reste une réalité lorsque la pression devient trop forte sur les hauts revenus, et la moitié de la population a des niveaux de revenus qui ne la rendent pas imposable. De façon générale, cette forme de fiscalité touche principalement les classes moyennes, quitte à déplacer le curseur selon les orientations politiques du moment. L'alourdir tend, en général, à fragiliser un socle de consensus social et d'élargir, ce faisant, la voie aux partis extrêmes. Enfin, en ce qui concerne l'*imposition de la consommation*, la question de la « TVA sociale » a été débattue en début de législature, puis abandonnée (12). Elle est revenue sur le devant de la scène en mars 2010, notamment parce qu'elle a été évoquée aux Etats généraux de l'Industrie, où l'on a fait valoir le différentiel (défavorable) de compétitivité qu'induit sa non-existence en France. C'est une piste possible, qui revient à prendre acte d'un pays « vivant au dessus de ses moyens », mais dont l'acceptabilité nécessiterait d'autres mesures taxant concomitamment certains hauts revenus spéculatifs, qui se sont révélés particulièrement peu acceptables aux yeux de l'opinion publique. Son instauration relève, elle aussi, de choix politiques importants.

L'*inflation* est, tout à la fois, une forme d'euthanasie pour les riches oisifs, une chance pour les jeunes dynamiques investissant leur avenir dans la haute technologie (ou simplement dans l'immobilier) et empruntant à des coûts rapidement laminés, une

catastrophe pour les plus pauvres ou pour les retraités, pris en étau entre des revenus qui stagnent (salaires limités par les effets de la mondialisation pour les non qualifiés) (13) et des prix de biens indispensables qui croissent rapidement. Historiquement, cela a été à l'origine d'aventures politiques ayant conduit à la Seconde guerre mondiale (14) et c'est aussi la principale des raisons pour lesquelles le traité de Maastricht (et ceux qui en découlent) sacralise la lutte contre l'inflation. Celle-ci a été, jusqu'à ce jour, maintenue à des niveaux très bas, principalement grâce aux importations à bas coûts en provenance de pays émergents, qui donnent aux Européens et aux Américains un sentiment de « richesse ». La contrepartie est dans un transfert de capacités de production vers ces pays émergents et dans des déficits commerciaux de plus en plus abyssaux. Faut-il, au regard du montant des dettes accumulées par les principaux pays développés, remonter le sacro-saint taux d'intérêt de 2 % de la Banque Centrale Européenne (BCE) ? C'est ce que pense l'économiste Olivier Blanchard, directeur des études au FMI, qui plaide en faveur d'un taux de 4 %, mais ce n'est l'avis ni de la BCE, ni de la Réserve fédérale américaine, la « Fed », qui ont un argument très simple : celui de M. Fenouillard, à savoir que « quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites ». Autrement dit, la crédibilité de la politique des banques centrales est fondée sur la stabilité et la visibilité à long terme de cette politique. Si cette crédibilité est mise en cause, les risques de dérapages incontrôlés s'élèvent... En outre, leurs responsables craignent un effet de « second tour » de l'inflation, phénomène qui fait que dès l'instant où l'inflation est enclenchée, des anticipations cumulatives entraînent son auto-accélération, comme cela avait été le cas dans les années 1970 (et bien davantage encore, dans les années 1930, en Allemagne, sous la République de Weimar). Les marges de manœuvre, de ce côté-là, semblent donc aujourd'hui à peu près inexistantes.

Déplacer le problème et le faire endosser aux générations futures. Les réactions de très grande ampleur des pays développés face au risque systémique d'arrêt du crédit, à la suite de la faillite de la banque Lehman Brothers, ont conduit au changement de braquet des déficits publics actuels, dans une sorte de réaction néo-keynésienne globale (visant aussi à éloigner le spectre de la déflation) : ainsi de l'UE en novembre et décembre 2008, de la Chine en janvier 2009, des Etats-Unis un mois après (mais le branle

(11) On pourra utilement consulter à ce propos les travaux donnant des options contrastées : Christian Saint-Etienne, *Croissance équitable et concurrence fiscale*, Conseil d'Analyse Economique 2005. <http://www.cae.gouv.fr/htwww.cae.gouv.fr/IMG/pdf/056.pdf> ; Thomas Piketty, *Les Hauts revenus en France au 20^e siècle : Inégalités et redistribution, 1901-1998*, Paris : B. Grasset, 2001. <http://www.jourdan.ens.fr/piketty/fichiers/public/PIK2008DYNalvaredo.pdf>. Leurs analyses excèdent le champ de cet article.

(12) Voir, par exemple, l'article de Denis Kessler et Philippe Trainar, La TVA sociale, avantages et critiques, in *Annales des Mines*, numéro sur

l'Emploi industriel, novembre 2007 <http://www.anales.org/ri/2007/ri-novembre-2007.html>

(13) Voir, par exemple, Pierre-Noël Giraud, *L'inégalité du monde – Economie du monde contemporain* (« Poche » collection Folio Actuel, éd. Gallimard, 2008).

(14) Sebastian Haffner, *Histoire d'un Allemand – souvenirs 1914-1933 – Paris*, éd. Actes Sud, 2003.

avait été donné dès l'administration Bush, quoique de façon différente). D'une certaine façon, cela a déjà pour effet de déplacer le fardeau de la dette à régler vers l'avenir. Considérant l'hypothèse d'une « reprise en W » avancée par certains analystes (15), on voit fleurir des hypothèses de relance par de nouvelles dépenses publiques massives. Elles se heurteraient, en premier lieu, au niveau d'endettement déjà atteint ; puis, en second lieu, à une fuite d'une partie des cerveaux (souvent internationalement mobiles) vers les pays qui ont des politiques soutenables à long terme, condamnant les autres à un effondrement ou, dans le meilleur des cas, à un ralentissement notable (16) ; en troisième lieu, pour que de telles politiques fonctionnent autrement qu'en enrichissant, au premier chef, les pays qui ne s'y livrent pas, il faudrait, en économie ouverte, qu'elles soient coordonnées au niveau mondial, de façon coopérative entre les principaux pays : il n'y a pratiquement aucune chance pour que cela soit possible, en raison de l'orientation mercantiliste de plusieurs de ces économies, qui cherchent leur salut dans des gains de parts du marché mondial, dussent-elles accélérer des déséquilibres chez d'autres. Pour qui en douterait, il n'est que de voir (entre autres) le « grand succès » qu'ont obtenu, jusqu'ici, les demandes de réajustement monétaire adressées à la Chine. A cet égard, le G20 est une instance de concertation certes utile, mais certainement pas toute puissante...

Banqueroutes et conflits

Demander un moratoire, voire cesser tout simplement d'honorer une dette publique lorsque son coût devient politiquement insupportable, cela peut en tenter certains et les affres que connaît l'Islande, ainsi que les manifestations en Grèce, montrent qu'à un certain niveau de contrainte, on peut tendre vers l'ingouvernabilité, avec une kyrielle de conséquences, dont des livres de politique fiction se sont déjà fait l'écho (17). Si le FMI peut être approprié pour gérer certaines de ces situations, il est douteux qu'il puisse l'être pour de très grands pays, *a fortiori* si ceux-ci sont simultanément confrontés à des situations comparables. On arrive, dans ce cas, à des situations de guerres civiles ou de conflits ouverts entre Nations,

(15) Nouriel Roubini, Christina Romer, conseillère économique du Président Obama, et Mervyn King, gouverneur de la Banque d'Angleterre, ont ainsi fait part de leurs préoccupations, évoquant notamment la récession Roosevelt de 1937.

(16) Voir, à cet égard, l'accroissement des *returnees* (ces émigrés retournant dans leur pays d'origine) entre les Etats-Unis et la Chine ou l'Inde et, s'agissant des effets à long terme de ces mouvements, par exemple, dans le cas de Taïwan, l'article de Jérôme Fourrel, « Fuite et circulation des cerveaux : Les défis américains et asiatiques », in *Recherche industrielle et innovation, l'ardente obligation*, Annales des Mines, 2003

contre lesquels les enseignements de l'Histoire devraient nous prémunir. C'est là, de toute évidence, une (fausse) solution, à exclure.

Faire des économies et des gains de productivité dans les fonctions publiques

Un pays, où 5,5 des 22 millions de salariés sont fonctionnaires, suppose, pour être prospère, des fonctions publiques efficaces et de qualité. La mesure de leur productivité est certes plus délicate que celle des activités productives. Néanmoins, nombre de services ainsi rendus sont améliorables et, de fait, se sont améliorés au cours des deux décennies écoulées. La poursuite de la modernisation de l'Etat, comme de celle de la fonction publique territoriale, sera à l'ordre du jour de la décennie à venir. Le cas de la fonction publique hospitalière mérite une mention particulière : un certain consensus s'est fait jour sur le caractère inadapté de la réforme des 35 heures, dans ce cas précis. En revanche, c'est un domaine où les gains de productivité ont rarement du sens. Mais le développement d'une offre française de matériels médicaux innovants (plus généralement, répondant aux quelques 16 milliards d'euros dépensés annuellement par les hôpitaux) a, quant à lui, du sens.

Mettre en œuvre une politique d'offre innovante et compétitive

En soi, cette politique d'offre, par la croissance induite qu'elle procurera, est de nature à fournir les rentrées fiscales susceptibles de réduire le déficit budgétaire et, en limitant le chômage, de réduire les charges pesant sur les collectivités publiques. Elle est donc, en elle-même, un élément majeur de réponse au problème de la dette auquel nous allons être confrontés.

En bref, nous avons besoin, pour l'emploi, d'une politique d'offre innovante, préoccupée de compétitivité internationale et d'exportations, et fondée sur un accroissement de la quantité globale de travail fournie par notre pays.

C'est la condition nécessaire pour que les générations futures bénéficient d'une qualité de vie, qui soit au moins équivalente à celle qu'auront connue les générations qui les auront précédées.

<http://www.anales.org/ri/2003/ri-decembre2003/fourel16-26.pdf> et l'étude de MM. Jubin et Lignières sur la fuite des cerveaux, ENSMP, 2007.

[17] Par exemple : Philippe Jaffré et Philippe Riès, *Le jour où la France a fait faillite*, éd. Grasset, 2006.

[18] Jean Hervé Lorenzi & Alain Villemeur, *L'innovation au cœur de la nouvelle croissance*, éd. Economica, mai 2009.